

CDEF de Compiègne :

**le Département ne peut liquider
sa structure d'accueil sur le Compiégnois !**

Je suis allée ce mardi 6 février, rencontrer les personnels du Conseil départemental en grève contre le projet de fermeture du CDEF de Compiègne.

En effet, les locaux du foyer d'accueil de Noyon/Compiègne doivent fermer, c'est ce qui a été annoncé aux personnels.

Pourtant une promesse avait été faite de trouver de nouveaux locaux plus adaptés, permettant de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et de favoriser de meilleures conditions de travail pour les personnels.

La fermeture pure et simple du foyer avec l'idée de surcharger d'autres lieux déjà au maximum de leur capacité d'accueil, Beauvais et Senlis est une aberration.

Pour une équité entre les territoires, il y a nécessité de maintenir un accueil sur ce secteur géographique important de Noyon/Compiègne.

Les enfants accueillis et leurs familles sont déjà en grande détresse, n'en rajoutons pas une couche !

Cette situation risque non seulement de décourager les familles souvent non véhiculées en les éloignant davantage rendant plus difficile encore les visites auprès de leurs enfants.

L'éclatement des personnels aura des incidences sur la qualité du service rendu.

Le CDEF doit poursuivre sa mission de service public.

Des solutions doivent être trouvées.

Le groupe des élus communistes et républicains du Département soutient les justes revendications des personnels, qui doivent être reçus, entendus et respectés, ils ne sont en rien responsables de cette situation, mais bien au contraire se sont les politiques de casse des services publics et d'austérité imposée depuis plusieurs gouvernements qui en sont responsables.

Les moyens existent pour financer une autre politique.

Le Département doit remettre comme priorité la protection de l'enfance dans l'Oise, une de ses compétences obligatoires.

Catherine DAILLY, conseillère départementale de l'Oise

06 19 31 41 60